

1° une hache à façonner le bois du bûcher; 2° une hache de supplice pour punir les profanateurs; 3° un marteau de tailleur de pierres; 4° une gâche à faire le mortier; 5° une truelle à enduire; 6° une houe pour creuser la terre; 7° un sarcloir pour arracher les broussailles croissant sur les tombeaux; 8° une ancre, symbole de la vie future; 9° un instrument quelconque parmi ceux qui viennent d'être indiqués, symbole de l'investiture ou de la possession du tombeau; 10° *ascia* décomposé en deux mots grecs signifiant *lieu sans ombre*; 11° ou en deux mots celtiques voulant dire *protection de Dieu*.

La combinaison de chacune de ces significations de l'*ascia* avec les cérémonies usitées dans les funérailles des anciens a porté le nombre des explications de la formule à plus de quarante. Je n'ai pas l'intention de passer en revue chacune d'elles, l'ouvrage de Mazochii et celui dont je vais parler ne laissent rien à désirer sur ce sujet. Je voudrais seulement préciser l'état de la question et indiquer le point de départ pour une solution future.

L'abbé Lebeuf, un des érudits les plus distingués du siècle précédent, a publié, en 1738, sur l'*ascia*, une dissertation qui me semble capitale, et qui cependant n'a pas été prise en considération autant qu'elle devait l'être par les archéologues (1). Il expose d'abord rapidement les opinions de ses devanciers; il prouve comment chacun d'eux s'étant obstiné à ne voir dans l'*ascia* qu'un instrument d'une seule espèce, toute explication devenait partielle et insuffisante (2). Il établit ensuite

(2) Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France, t. 2, p. 281.

(1) M. Nollac a fait paraître l'an dernier une dissertation intitulée : *De la hache sculptée au haut de plusieurs monuments funèbres antiques*. Lyon, Perisse, 1840, in-8°. Suivant l'auteur, qui a semé de savantes citations dans cette brochure, l'*ascia* est le marteau du dieu Thor chargé, dans la mythologie scandinave, de protéger les âmes après la mort. Cette solution, quoique ingénieuse, ne me paraît pas répondre à toutes les données du problème; et le culte du dieu Thor dans les Gaules et en Italie n'est nullement démontré.